

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 26 novembre 2020**

## **PROCES VERBAL**

**Présents** : C. JEFFROY – Y. LE BRIGANT – B. PRIGENT - F. LEON - A. FOURNIS - F. GUEHL - J. DROUOT - P. PETIBON - C. LATOUCHE - J. LE GLAS - B. HUONNIC - R. BONABAL - J. F BOUGET - E. CRESSEVEUR - F. KEREMPICHON - A. LE GALL – C. LE RUMEUR - L. L'HAVEANT - R. MORINIERE - V. PERROT – M-A. –RIOUAL - A. SOURIMANT – F. GUEHL-M. LE CORRE-I. ADAM - D. COLIN - V. GUIMBERTEAU.

Absence en cours de séance de F. LEON : de 20h23 à 21h10.

**Secrétaire de séance** : A. SOURIMANT

### ➤ **Adoption du dernier compte rendu**

Le Maire commence le Conseil par demander l'approbation du dernier compte rendu du conseil municipal.

Il est adopté à l'unanimité.

### ➤ **Minute de silence**

Le Maire demande au Conseil Municipal le respect d'une minute de silence en l'hommage à Samuel Paty mais également en l'hommage à René PIOLOT, Maire de Tréduder.

Le Maire explique à propos de Samuel Paty, qu'une lettre aux enseignants a été écrite de la part de la municipalité pour apporter tout le soutien à cette profession. Le Maire procède à la lecture de la lettre.

Quant à René PIOLOT, il souligne un Maire engagé pour sa commune mais aussi pour tout le territoire.

L'ensemble du Conseil se lève et observe une minute de silence.

### ➤ **Point sanitaire et mesures de confinement**

Le Maire explique que suite au discours du Président de la République, mardi 24 novembre, la commune est dans l'attente des arrêtés préfectoraux pour la mise en place des nouvelles mesures et de leurs applications.

Le Maire explique les deux confinements, coût sur coût, compliquent au quotidien la gestion des services, notamment celui du service enfance et jeunesse.

Point dans les services : Les services techniques fonctionnent, le service administratif avec quelques journées de télétravail pour certains agents lorsque cela est possible, le camping est fermé, le centre nautique est fermé mais les professionnels et les scolaires peuvent y aller, An dour Meur est fermé avec une permanence téléphonique, la médiathèque est fermée au public mais des commandes en ligne sont possibles, Ti an Holl est fermé. Enfin, le service enfance jeunesse, le plus impacté, est essentiellement réorganisé pour répondre aux besoins des écoles. Le Maire salue ici les agents de ce service pour leur adaptabilité, leur sens du service public et il remercie d'ailleurs l'ensemble des agents municipaux.

Janic Drouot complète les propos du Maire s'agissant du service enfance jeunesse. Le personnel est à flux tendu et les changements de planning de ces agents sont constants pour répondre aux besoins des parents et des enseignants.

Une lettre de remerciements aux agents a été faite en ce sens.

S'agissant de la politique sociale, Brigitte Prigent explique qu'une équipe s'est constituée pour aller à l'encontre des personnes âgées isolées. Dans l'ensemble, les personnes s'organisent mieux par rapport au 1<sup>er</sup> confinement et comme l'aide à domicile a été maintenue, les besoins sont moins nombreux. La distribution des colis de Noël sera aussi une occasion pour créer un lien avec ces personnes.

A l'EHPAD, un appel aux bénévoles a été fait pour soutenir le personnel dans les visites des familles.

Enfin, s'agissant du marché et des commerçants, le marché se déroule bien. Le dispositif des gestes barrières et du plan vigipirate a été renforcé.

Le Maire a pris l'initiative d'un courrier aux commerçants et s'en est fait le relais par un courrier au Président de la République, non pas dans le but de créer une polémique mais bien pour jouer un rôle d'alerte du terrain pour des villes comme Plestin et soutenir le commerce local.

Isabelle ADAM demande comment les commerçants vivent-ils le marché ? La population est au rendez-vous et les commerçants aussi. Cela reste un lieu d'échange.

#### ➤ Décisions Modificatives Budgétaires

**Décision Modificative communale :** Yvon le Brigant explique les raisons de cette DM importante en fin d'année. Cela s'explique par des dépenses de personnel plus importantes dues aux remplacements de congés maternité, maladie, une demande supplémentaire pour les écoles. Le recours au centre de gestion pour des postes qualifiés comme la DGS, les ressources humaines ou les finances, représentent un coût important.

**Centre nautique : l'achat de matériel nécessite une décision modificative budgétaire.**

**Décision modificative**

**Section de fonctionnement - BP 2020**

#### **Dépenses**

Chapitre	Article	Intitulé	Montant
011	6281	Concours divers - Cotisations	- 405,00 €
67	673	Titres annulés sur exercice précédent	405,00 €
Total			- €

**Décision Modificative Chaufferie BOIS :**

## Section de fonctionnement - BP 2020

### Dépenses

Chapitre	Article	Intitulé	Montant
66	6615	Intérêts des comptes courants - ligne de trésorerie	1 000,00 €
Total			1 000,00 €

## Section de d'investissement - BP 2020

### Dépenses

Chapitre	Article	Intitulé	Montant
21	2155	Outillage industriel	130,00 €
23	2313	Immobilisation corporelle en cours	- 730,00 €
27	275	Cautionnement	600,00 €
Total			- €

### Recettes

Chapitre	Article	Intitulé	Montant
70	707	Ventes de marchandises	1 000,00 €
Total			1 000,00 €

### ➤ Ressources humaines :

#### Temps partiel d'un agent :

Le Maire demande le renouvellement d'un temps partiel de droit à un agent de la commune : C. BOETE. La demande est accordée à l'unanimité

#### **Sébastien ROULT : rupture conventionnelle :**

A la suite d'une absence pour arrêt maladie et dans la perspective d'un retour au centre nautique imposé, une proposition de rupture conventionnelle a été faite à cet agent, M. Sébastien ROULT, en présence d'un représentant syndical. Un accord été trouvé et la somme de 5 500 € lui sera versée. Il sortira donc des effectifs communaux et cela à compter du mois de décembre.

Didier COLLIN demande pourquoi s'en séparer et ne pas le mettre dans un autre service que le centre nautique ?

Yvon le Brigant répond qu'il n'est pas possible de divulguer l'aspect médical du dossier mais c'est un départ négocié et en accord avec la collectivité.

#### **Jean Charles BRIFFAULT :**

Le départ à la retraite de cet agent est effectif depuis le mois d'octobre 2020. Cependant, des

indemnités pour ses congés qu'il n'a pas pu prendre lui sont dues. La somme s'élève à 7 875€.

**Restructuration du service administratif :**

Le Maire explique qu'un travail de longue haleine vient de prendre fin pour la réorganisation des services administratifs avec les départs en retraite, les nouveaux besoins, modernisation de l'outil informatique, les nouvelles fiches de poste.

Le travail a été réalisé en concertation avec les agents. Un nouveau poste a été créé qui vient renforcer l'administratif. Ce poste a été pris dans les effectifs du service technique. (Poste de l'ancien agent à l'atelier mécanique).

Les ordinateurs sont à venir, 2 embauches à faire à l'accueil : délibération à prendre pour les 2 postes d'accueil pour la continuité du Service Public. Vote à l'unanimité.

D. COLLIN fait des remarques sur le CHSCT : le délai de l'envoi de la convocation n'a pas été respecté et le mail envoyé n'a pas été suivi de réponse, cela est dommage.

Le Maire dit garder le même esprit de travail en essayant de programmer à l'avance les dates des commissions et des conseils, dans la mesure du possible.

➤ **Petites villes de demain :**

Le Maire rappelle l'appel à projet auquel Plestin avait postulé en 2019. La commune n'avait pas été retenue.

Il lit les propos de Jacqueline Gourault disant qu'il faut candidater à ce dispositif décernant le label « petites villes de demain ». On candidate avec LTC et c'est le Préfet qui décide. Plusieurs villes sont envisagées sur le territoire dont Plestin les Grèves.

A la fin de cela, c'est un label qui est délivré pour avoir ensuite l'accès à des financements potentiels.

On relance le projet centre-ville et la concertation avec la population pour l'habitat, le commerce, l'environnement, le cadre de vie.

Vote à l'unanimité.

➤ **Tarifs communaux :**

Yvon dit qu'il faut être prêt pour 2021 :

Ports : attention changement pour les tarifs du port : augmentation de 5% annuelle et 10% pour les saisonniers. Le budget du port doit créer davantage de recettes.

Création d'une ligne pour les professionnels : 330 €

Départ 20h23 : F. LEON

**CENTRE NAUTIQUE : pas de changement des tarifs**

Stage enfant

	Séance		5 séances		3 séances	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Kayak de mer 9/12 ans	26	26			62	62
Graine de pirate	30	32			78	80
Moussaillon 6/8 ans	31	32		125	80	80
Catamaran catsy 7/10 ans	32	32	125	125		
Catamaran topaz 12 10/12 ans	32	32	132	132		
Char à voile 7/12 ans	32	32	125	125	90	90
Optimist	32	32	125	125	90	90

\* tarif pour 4 séances

Graine de pirates : 100€

Moussaillon : 100€

Stage adolescent

	Séance		5 séances		3 séances	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Kayak de mer /paddle	26	26			62	62
Catamaran topaz 14	35	35	143	143	96	96
Catamaran kl 16	45	45	165	165	115	115
Char à voile	35	35	143	143	96	96

Stage adulte

	Séance		5 séances		3séances	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Kayak de mer adulte- paddle	25	25			62	62
Catamaran kl 16	45	45	165	165	115	115
Char à voile	35	35	143	143	96	96

Tarifs spéciaux

<b>Abonnement été pour les adhérents :</b>	2020	2021
Abonnement toutes activités confondues sauf catamaran kl 16	165	165
Avec catamaran kl 16	205	205
<b>REDUCTION :</b>		
Famille, kerallic, camping municipal PLG	10%	10%
2 <sup>ème</sup> semaine	10%	10%

### Tarif abonnement sport et loisir

Abonnement période mars à juin 2021 ou septembre à décembre 2021		
<b>Ecole de sport char à voile 7/13 ans</b>	2020	2021
1 fois par semaine	85	85
<b>2 fois par semaine</b>	135	135
<b>Ecole de sport voile 7/13 ans</b>		
1 fois par semaine	85	85
2 fois par semaine	135	135
<b>Equipe de club char à voile</b>		
Moins de 18 ans	105	105
Plus de 18 ans	145	145
<b>Loisirs</b>		
Multi-activités 18 ans et plus	105	105
	145	145
Abonnement avec matériel perso semestre	87	87

### Tarifs scolaires

Scolaires : char/catamaran/kayak de mer	2020	2021
UNSS	12.60	12.60
Primaire/collège	15	15
Lycée et associations (hors saison)	20	20
<b>1 CHAR POUR 2</b>		
Primaire/collège	12	12

Séance découverte du milieu marin  
Par élève : 7€

### Autres tarifs

<b>Sans prestations</b>	2020	2021
Location salle Plestinais - journée	100	100
Journée supplémentaire	50	50
Location salle hors commune - journée	200	200
Journée supplémentaire	100	100
<b>Avec prestations</b>	2019	2020
Location salle Plestinais - journée	50	50
Journée supplémentaire	25	25
Location salle hors commune - journée	100	100
Journée supplémentaire	50	50

Tarifs municipaux : + 1€  
**MAIRIE :**

## TARIFS 2021

### Ancienne salle des fêtes

SALLE DES FETES	Tarifs 2020	Proposition Tarifs 2021
Vins d'honneur – apéritifs de mariage	74 €	75 €
Goûters – buffets campagnards	74 €	75 €
Autres manifestations	74 €	75 €

Cimetière : pas de changement des tarifs

**TARIFS 2021**

**Cimetière**

CONCESSIONS	Tarifs 2021
15 ans	125 €
CONCESSIONS AU COLUMBARIUM	Tarifs 2021
5 ans	115 €
10 ans	160 €
15 ans	225 €

**TARIFS 2021**

**Photocopies, fax**

<b>PHOTOCOPIES - FAX</b>		<b>Tarifs 2021</b>
Photocopies	A4 simple	0,25 €
	A4 simple couleur	1,00 €
	A4 recto verso	0,50 €
	A4 recto verso couleur	2,15 €
	A3 simple	0,50 €
	A3 simple couleur	2,15 €
	A3 recto verso	1,00 €
	A3 recto verso couleur	4,30 €
Associations	A4	0,05 €
	A4 couleur	0,15 €
Duplicateur	A4	0,02 €
Fax	1 <sup>ère</sup> feuille	2,90 €
	Feuille suivante	2,55 €
	Réception	Gratuit

## TARIFS 2021

### Matériel services techniques

LOCATION pour 72 heures et sans transport	Tarifs 2021	
Table (2 mètres)	6 €	
2 Bancs (2 mètres)	4 €	
Barrière	1 €	
Chaise	1 €	
Tableau Electrique	51 €	
Podium couvert (50 m <sup>2</sup> )	Associations Plestinaises 50 €	Extérieurs 202 €
Podium couvert + avant-scène	Associations Plestinaises 100 €	Extérieurs 302 €
Communes extérieures	- Tarifs Plestinais	

**PORTS :**

## TARIFS DES CORPS-MORTS 2021

Propositions à l'arrondi	2020	2021 à 2 %	2021 à 3 %
Location annuelle	158,00 €	161,00 €	163,00 €
Location saisonnière Juillet août			
hebdomadaire	33,00 €	33,70 €	34,00 €
journalière	12,00 €	12,50 €	13,00 €
Deux mois	210,00 €	214,00 €	216,00 €
Location saisonnière hors saison			
hebdomadaire	16,00 €	16,50 €	17,00 €
Location hivernage Toul an Hery			
Mensuel	13,00 €	13,50 €	14,00 €

**MEDIATHEQUE : petite augmentation**

**TARIFS 2021**

**Médiathèque**

Médiathèque	Tarifs 2020	Proposition 1	Proposition 2
		Sans augmentation	2% d'augmentation
		Tarifs 2021	Tarifs 2021
Abonnement annuel individuel	8 €	8 €	8 €
Abonnement annuel collectif (familial)	15 €	15 €	15 €
Abonnement multimédia CD et DVD	10 €	10 €	10 €
½ tarif pour les demandeurs d'emploi			
½ tarif pour les abonnements des écoles extérieures au canton de PLESTIN LES GREVES			
<u>Estivants :</u>			
Locations livres adulte	1 €	1 €	1 €
Locations livres jeunesse	0,50 €	0,50 €	0,50 €
<u>Cautions :</u>			
Caution individuelle	16 €	16 €	16 €
Caution collective (famille)	31 €	31 €	31 €
Caution - prêt de tablette	250 €	250 €	250 €
Rédition « carte lecteur »	1,60 €	1,60 €	1,60 €

CAMPING : nouveaux tarifs

TARIFS EMBLEMES 2021

TARIFS EMBLEMES	Du 04/01 au 08/05 & Du 19/09 au 30/11 Basse saison	Du 09/05 au 26/06 & Du 29/08 au 18/09 Moyenne saison	Du 27/06 au 28/08  Haute saison
2 Adultes +1 voiture	12€	14,50€	17€
2 Adultes + 1 voiture + électricité	16€+1€	18,50€+1€	21€+1€
TAXE de séjour	+ de 18 ans : 0,40€		

TARIFS CAMPING-CAR	Du 04/01 au 08/05 & Du 19/09 au 30/11 Basse saison	Du 09/05 au 26/06 & Du 29/08 au 18/09 Moyenne saison	Du 27/06 au 28/08  Haute saison
Forfait camping-car sans électricité ni plein d'eau	11€	13€	16€
Forfait camping-car avec électricité et le plein d'eau	15€	17€	19€
Vidange - plein d'eau	4 €		

TARIFS WIFI (1 code = 1 appareil)	
CARTE 1 HEURE	2 €
CARTE 1 JOUR	3 €
CARTE 3 JOURS	6 €
CARTE 1 SEMAINE	13 €
CARTE 1 MOIS	20 €

### TARIFS 2021

TARIFS 2021	Du 04/01 au 08/05 & Du 19/09 au 30/11 Basse saison	Du 09/05 au 26/06 & Du 29/08 au 18/09 Moyenne saison	Du 27/06 au 28/08  Haute saison
DOUCHE PERS EXT AU CAMPING	3€ /personne <b>+1€</b>		
Enfant de – de 2 ans	GRATUIT		
Enfant de – de 10 ans	2 €	2,50 €	3 €
Personne de + de 10 ans	3 €	3,50 €	4 €
Véhicule	2 €	2,50 €	3 €
Animal	1,50 €	2 €	2 €
Électricité (10 ampères)	4 € <b>+1€</b>		
Emplacement	4 €	5 €	6 €
Garage mort	1,50 €	2 €	Emplacement + 2 personnes+électricité
Clients caravaniers	-10%		

restants 1 mois mini Hors garage-mort et hors haute saison			
Clients en locations restants 1 mois mini	-10%	-10%	

## TARIFS LOCATIONS 2021

TARIFS LOCATION 2021		Du 04/01 au 02/04 Du 24/09 au 30/11 Basse saison Piscine fermée	Du 03/04 au 25/06 Du 04/09 au 23/09 Moyenne saison	Du 26/06 au 09/07 Du 28/08 au 03/09 Haute saison	Du 10/07 au 27/08 Pleine saison
Mobile-homes 4 pl. 21m2 N°39 & 40	<i>Semaine</i> <i>W.E</i> <i>Nuitée</i>	190€ <del>-10€</del> 50€ 40€	210€ 55€ 45€	240€ <del>-10€</del> 60€	375€ <del>-15€</del>
Mobile-homes 4 pl. 26m2 N°27 & 29	<i>Semaine</i> <i>W.E</i> <i>Nuitée</i>	220€ <del>-10€</del> 60€ 40€	235€ 65€ 45€	350€ <del>-30€</del> 95€ <del>-10€</del>	450€ <del>-35€</del>
Mobile-homes 4 pl. 23m2 N°35 & 36	<i>Semaine</i> <i>W.E</i> <i>Nuitée</i>	240€ 65€ 45€	245€ 70€ 50€	375€ <del>-15€</del> 115€ <del>-10€</del>	485€ <del>-10€</del>
Mobile-homes 4 pl. 26m2 N°37 & 38	<i>Semaine</i> <i>W.E</i> <i>Nuitée</i>	260€ 85€ 65€	270€ 90€ 70€	440€ 135€	560€
Mobile-homes 4/6pl. 26M2 Terrasse couverte 28H+49+50+51+4	<i>Semaine</i> <i>W.E</i> <i>Nuitée</i>	290€ 95€ 75€	300€ 100€ 80€	470€ 155€	595€
Mobile-homes 4/6 pl. 29M2 Terrasse couverte N° 34 & 41	<i>Semaine</i> <i>W.E</i> <i>Nuitée</i>	295€ 100€ 80€	305€ 105€ 85€	475€ 160€	610€
Chalet 2020 N°3 4 pl. 26M2	<i>Semaine</i> <i>W.E</i>	295€ 100€	320€ 120€ <del>+10€</del>	485€ 160€	620 €
Chalet N°5 6 pl. 38m2	<i>Semaine</i> <i>W.E</i> <i>Nuitée</i>	250€ 80€ 60€	260€ 85€ 65€	380€ <del>-5€</del> 120€ <del>-5€</del>	495€ <del>-5€</del>

<b>Chalets</b> N°7 & N°8 6 pl.	<i>Semaine</i> <i>W.E</i> <i>Nuitée</i>	270€ 95€ 65€	285€ 100€ 70€	430€ 145€	550 €
<b>Tente Lodge</b> N°2 & N°6 4-6 pl. 26M2	<i>Semaine</i> <i>W.E.</i> <i>Nuitée</i>		235€ 65€ 45€	380€ 105€	485 €
<b>APPARTEMIEN</b> T 3 CHAMBRES	<i>Semaine</i> <i>W.E</i> <i>Nuitée</i>	260€ 85€ 65€	270€ 90€ 70€	440€ 135€	Indisponible → saisonniers

Nouvelle feuille pour location de la salle du 1er octobre au 31 mars.

## TARIFS 2021

### LOCATION DE LA SALLE DU CAMPING MUNICIPAL DE ST EFFLAM

PERIODE	DU 1ER OCTOBRE AU 31 MARS		
CATEGORIE	SANS LOCATION	LOCATION DE 4 A 6 HEBERGEMENTS	LOCATION DE 7 HEBERGEMENTS
<b>JOURNEE</b>	200,00 €	150,00 €	50,00 €
<b>2 JOURS</b>	300,00 €	225,00 €	GRATUIT
<b>JOURNEE PLESTIN</b>	150,00 €	100,00 €	30,00 €
<b>2 JOURS PLESTIN</b>	200,00 €	150,00 €	GRATUIT

Vote unanimité des tarifs.

➤ **SPIC Chauffage :**

Le Maire demande l'autorisation au conseil Municipal de reconduire la ligne de trésorerie pour le budget de la chaufferie bois.

Le montant s'élève à 550 000 euros. La banque est Arkea.

Vote à l'unanimité.

Désignation des représentants du comité d'administration SPIC : la commission Bocage, B. HUONNIC, R. MORINIERE, Y. le BRIGANT, D. COLLIN, F. GUEHL.

Demande d'intégrer le réseau de chaleur de l'EHPAD au sein de la commune : le transfert de la chaufferie du CCAS vers la commune est proposé.

Le SPIC municipal va être chargé de l'exploitation de la chaufferie du CCAS (affermage). Ensuite, le transfert du réseau de chaleur pour la propriété se fera progressivement en 2021.

D. COLLIN demande si un audit a été réalisé pour la reprise.

Le Maire répond que oui, une étude a été faite et le changement de la chaudière est prévu.

Le tarif est validé à 98 € HT du Mwatt /heure.

Vote à l'unanimité pour tout.

➤ **Tarifs élagage :**

Prévu pour la fibre optique : 200 € de l'heure et 3 hommes et 174 € par jour TTC pour location nacelle (sans le personnel). Il a pour but d'influencer les propriétaires à faire le travail eux-mêmes ou prendre un artisan.

Vote à l'unanimité du tarif.

➤ **SDE :** rénovation des foyers :

Oui pour Trémel et délibération générale pour autoriser le Maire à signer les devis du SDE à hauteur de 1 500 €.

➤ **COS : subvention**

OK pour la participation aux œuvres sociales.

Vote à l'unanimité.

➤ **Primo accédant :**

3 000 € validés pour Mme DELISLE JEFFROY.

Isabelle ADAM demande à revoir la règle du prêt à hauteur de 75%.

La prime est validée.

On reçoit les candidatures et on voit ensuite si cette règle est imposée par les banques.

➤ **Loyer MAM :**

500 € par mois validés.

Logement dit d'urgence validé à 200 € avec charges comprises

Rétrocession de maison au CCAS : Vote à l'unanimité.

➤ **Consorts Daniel :**

Paiement des travaux de raccordement et d'assainissement : vote à l'unanimité.

➤ **Marché FIOUL :**

Validation entreprise STEPHAN pour 3 ans.

Retour de F. LEON 21h10 :

➤ **Itinéraire de randonnées pédestres :**

2 boucles : ADM et St Efflam

Vote à l'unanimité.

➤ **Vente école privée :**

Total de 42 000 € hors frais de notaire car 4 emplacements de stationnement pour école à 1000 € chacune et 2000 € de négociation.

Frais de notaire à prévoir.

Somme mise au vote : vote à l'unanimité.

➤ **Commission d'Appel d'Offre :**

5 membres maximum au lieu de 6 : François GUEHL et Bertrand HUONNIC se retirent de la CAO.

Vote à l'unanimité.

➤ **INFOS :**

Bacs à marée : rencontre classe sportive char à voile du collège du Penker pour construire un bac à marée pour le centre nautique.

C'est un projet pédagogique de 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> pour construire en lien avec Océanopolis.

Validation du projet.

Toulinet : GR 34 : les propriétaires avaient passage du GR 34 proche du passage de leur lieu de vie. Ils ont demandé pour décaler le passage. Validation par la DDTM.

Levée séance à 21h22.

Le Maire,  
Christian JEFFROY

